



RÈGLEMENT LA CORRIDA DES PERES NOËL

Cette journée est organisée par le sport athlétique Fontenaisien et se déroulera au stade municipal 102 Rue de la République 85200 Fontenay le comte.

PROGRAMME

- **Course des lutins 800 m** : Départ 9h45. L'épreuve est ouverte aux catégories éveil Athlé (2015-2016-2017)
- **Course des lutins 1300 m** : Départ 9h45. L'épreuve est ouverte aux catégories poussins (es) (2013-2014)
- **Course des lutins 1900 m** : Départ 10h. L'épreuve est ouverte aux catégories benjamins (es) (2011-2012)

En ce qui concerne ces 3 épreuves, le certificat médical ne sera pas obligatoire mais une attestation parentale vous sera demandée.

- **Marche 5 km** (sans classement) : Départ 10h00. Le certificat médical ne sera pas obligatoire

- **La corrida des Pères Noël 5 et 10 km** avec classement. Départ 10h30 (Courses ouvertes aux licenciés et non licenciés ainsi qu'aux handisports à préciser à l'inscription).

5km à partir des minimes (2009-2010). Et pour les **10km** à partir des cadets (2007-2008).

INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS

Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site : www.nikrome.com

Renseignements : saf.flc@laposte.net

Le retrait des dossards aura lieu le samedi 23 décembre de 12h à 18h et le dimanche matin de 8h30 à 10h à la salle des OPS située au stade municipal 102 rue de la république 85200 Fontenay le comte

Il vous sera demandé un certificat médical datant de moins de 12 mois à la date de l'épreuve avec pour mention « pas de contre-indication à la course à pied en compétition ou pratique du sport en compétition » ou votre licence FFA / FFTRI en cours de validité. Pour les mineurs, une autorisation parentale vous sera demandée.

ASSURANCE

Conformément aux dispositions légales, les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité, celles de leurs préposés et tous les participants. Les non-licenciés s'engagent à posséder une assurance individuelle de responsabilité civile et corporelle.

Si cette clause n'est pas respectée, les organisateurs ne pourraient être tenu responsables en cas d'accident et déclinent toute responsabilité quant aux défaillances physiques ou litiges qui pourraient survenir lors de l'épreuve.

LE PARCOURS ET SA SECURITE

La corrida des Pères Noël vous propose cette année un nouveau parcours, Les goélettes sont autorisées.

Un ravitaillement à 5km et à l'arrivée.

Commissaires, secouristes (protection civile) et un médecin seront présents sur le parcours et à l'arrivée.

***Les participants devront respecter le parcours officiel et ne pas franchir ou dépasser les rubalises et barrières de sécurité mises en place. Aucun accompagnant (moto, vtt et coureurs sans dossard) ne sera admis sur le circuit et à l'arrivée.**

Récompense aux 5 premiers hommes et 5 premières femmes du 5 km

Récompense aux 5 premiers hommes et 5 premières femmes du 10km

Un lot sera attribué à chaque participant, nombreux lots aux tirages au sort des dossards ainsi qu'aux trois meilleurs déguisements.

LES TARIFS

Courses des lutins 800 m- 1300 m – 1900 m 2 €

La marche 5 km 5 €

La corrida des Pères Noël

5 Km licencié 6 € Non licencié 8 €

10 km licencié 8 € Non licencié 12 €

1 € par inscription sera reversé à des associations caritatives

« L'AFAF (Association Française de l'Ataxie de Friedrich) »

« Un soutien pour Diégo ».

DROIT A L'IMAGE Par acceptation de ce règlement, vous autorisez les organisateurs de la Corrida des Pères Noël ainsi qu'à leurs ayants-droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.